

Le mois de novembre s'est terminé sur des températures maximales pile dans les normales (10,1°C) et des maximales un peu au-dessus (4,7°C au lieu de 3,9°C). Les minimales au-dessus de la normale s'expliquent par la fréquente couverture nuageuse qui limite l'albédo en fin de nuit. Les hauteurs d'eau auront été excédentaires mais moins excessives que sur le nord de la région. A Beauvais on a enregistré 78 mm sur le mois contre 56 en normale, 69 mm sur Clermont, 90 mm à Creil et tout de même 99 mm à Roissy.

Les récoltes de betteraves sont terminées ainsi que les derniers semis de blés dans les parcelles normalement praticables ; c'est plus compliqué dans le nord de la région. Pour les parcelles non emblavées il faut désormais privilégier l'attente de bonnes conditions d'implantation, éventuellement sur sols gelés, car les potentiels ne baissent plus pour des semis de décembre-janvier. Il faut par contre éviter les variétés tardives. Concernant le risque vernalisation, il n'y a pas d'inquiétude actuellement.

COLZA

Terminer les pesées de matière verte

La végétation est désormais fortement ralentie, il n'y a donc plus lieu d'attendre pour faire les dernières pesées. Par contre le risque gel et défoliation qui commence sur les plus gros colzas, va augmenter avec l'installation de l'hiver. Nous ne reviendrons pas sur le grand intérêt de cette méthode. Prélever au raz du collet plusieurs fois 1m² de colza et peser. Répéter l'opération sortie hiver pour tenir compte de la défoliation. L'azote absorbé s'obtient en faisant la moyenne des mesures entrée et sortie hiver en Kg de matière verte par m², multiplié par un coefficient, nous le repréciserons en temps utiles. Ce qui est important aujourd'hui c'est de prendre la mesure entrée hiver et de la noter dans le carnet de plaine. Penser à compter le nombre de pieds pour diviser le poids de matière verte par ce chiffre et vérifier que vous avez bien atteint le poids de 45 grammes par pieds avec un beau pivot bien droit. C'est le gage d'une culture apte à tolérer des attaques d'altises faibles à moyennes. Reportez-vous au message du 19 novembre pour plus d'explications.

Le satellite pour fiabiliser l'échantillonnage

Dans les parcelles avec colza associé, seule la méthode de pesée manuelle est possible. Mais le point de vigilance de cette méthode est la représentativité de l'échantillonnage. En parcelles hétérogènes il faut réaliser plusieurs placettes (en général 3 minimum) et on se demande toujours si la mesure est représentative. Si c'est un frein pour vous, achetez une carte de biomasse/azote absorbé entrée et sortie hiver de votre parcelle. Ceci vous permettra d'avoir une vision globale et précise des différentes zones de la parcelle avec une préconisation modulée si vous le souhaitez. Au fil des années vous aurez une cartographie précise des zones homogènes de vos parcelles. Vous pouvez solliciter le service technique de la Chambre d'Agriculture qui vous proposera Mes Sat'Im@ges. L'idéal est d'être ainsi en règle avec la réglementation, tout en se basant sur des modèles agronomiques reconnus, et en appliquant des doses optimisées à la parcelle, voire en modulant dans la parcelle.

Sols refroidis propices aux antigaminées racinaires

Avec les gelées et les maxi qui ne dépassent pas les 10°C sous abri, les colzas se sont un peu durcis et les sols se sont bien refroidis, ce qui est propice aux applications d'antigaminées racinaires à base de propyzamide type [Kerb Flo](#) de 1,5 à 1,8 L/ha sur graminées seules.

Rappelons que ce produit apporte un mode d'action différent dans le cadre de la lutte contre les graminées résistantes à d'autres herbicides dans la rotation.

Ajouter par exemple Mozzar 0,25 L/ha en présence de dicots autres que sanves et ravenelles.

Pour lutter spécifiquement contre de fortes infestations de sanves et ravenelles, laisser le colza s'endurcir d'avantage pour appliquer des solutions à base de [Callisto](#) et/ou [Cent 7](#)

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 10 décembre 2019 (BSV G.C. N°39), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA.